



Lettre ouverte à monsieur URVOAS , Garde des Sceaux : le service public de proximité maintenu, permettez lui maintenant d'être de qualité !!!

Monsieur le Garde des Sceaux,

La CGT SPIP Somme et le SNEPAP, syndicats représentatifs des personnels au sein du SPIP de la Somme, souhaitent vous alerter sur la persistance de difficultés rencontrées au sein du SPIP de la Somme.

Votre attention doit être particulièrement tournée vers les antennes locales d'insertion et de probation d'Abbeville et de Péronne. Le sort de ces dernières nous paraît, une fois de plus, très incertain malgré les décisions fortes, saluées par tous, de votre prédécesseur de maintenir celles ci en dépit de la volonté destructrice discontinuée du Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Lille, qui qualifie publiquement l'antenne de Péronne de « trou », appuyé par la Directrice de l'Administration Pénitentiaire qui commentait en avril 2015 la décision de maintenir les antennes par ces termes « je pense que c'est une connerie ».

Nous, représentants du personnel du SPIP de la Somme, qui sommes sur le terrain, vous affirmons, monsieur le Garde des Sceaux, que l'opiniâtreté de madame TAUBIRA en son temps, et ainsi du gouvernement de François Hollande, de maintenir ces antennes sont fondés.

L'antenne d'Abbeville a en charge le suivi de 450 personnes environ. L'antenne de Péronne, quant à elle, prend en charge le suivi de 330 personnes environ.

Leurs effectifs respectifs sont composés, au 1er février 2016, comme suit :

- antenne d'Abbeville : 3 CPIP composent le service, un poste ayant été ajouté à la dernière CAP de mobilité par votre prédécesseur
- antenne de Péronne : 2 CPIP pré-affectés, titulaires en septembre 2016

Sur ces deux antennes, aucun poste d'adjoint administratif n'est pourvu alors même que ces postes sont le rouage essentiel de bon fonctionnement d'un service. Comment un service peut il fonctionner sans personnel administratif ? Comment expliquer cette anomalie en dehors de la volonté du Directeur Interrégional des Services Pénitentiaires de Lille de rendre le fonctionnement des antennes impossible et légitimer la fermeture de celles ci, conforté par la Directrice de l'Administration Pénitentiaire qui semble s'en satisfaire.

Au vu du nombre de personnes prises en charge par chaque antenne, il n'apparaît pas inutile de vous préciser la surcharge de travail de nos collègues. Doivent ils encore parer aux carences volontaires de l'Administration, en occupant des tâches pour lesquelles ils ne sont pas formés ?

A l'heure où l'Administration souhaite harmoniser les pratiques des fonctionnements des SPIP par l'établissement de RPO (Référentiels des Pratiques Opérationnelles), la première harmonisation à mener n'est elle pas l'établissement de ratios et d'organigrammes au sein des SPIP mais aussi la fourniture de moyens humains et matériels dans tous les services.

Lors de la dernière interpellation de nos syndicats, il nous avait été répondu un tel ratio sur une moyenne départementale. Nous ne pouvons nous satisfaire d'une telle réponse, ce ratio pouvant cacher de réelles disparités selon les antennes !

Le gouvernement auquel vous appartenez , monsieur le Garde des Sceaux, s'est opposé fermement à la fermeture des antennes et semble enclin à maintenir un service public de proximité. Il est temps que vos subordonnés acceptent cette décision et donnent enfin les moyens « normaux » de fonctionner à celles ci. Le maintien de services publics de proximité ne suffit pas, encore faut il leur permettre d'être de qualité. Envoyez un signe fort aux agents qui s'investissent quotidiennement au sein de ces antennes pour leur permettre de fonctionner, donnez leur des moyens élémentaires.

Les prochaines Commissions Administratives Paritaires approchent. Il est à parier que monsieur le DISP de Lille et madame la DAP ne proposeront encore aucun poste, vous pouvez et devez agir. Monsieur le Garde des Sceaux, exigez qu'à la prochaine CAP de mobilité des Adjoints Administratifs, soient proposés un poste pour l'antenne d'Abbeville et un poste pour l'antenne de Péronne. Exigez encore qu'un poste de CPIP sur chaque antenne soit proposé à la prochaine CAP de mobilité des CPIP afin de soulager la surcharge de travail de nos collègues .

Représentants des personnels du SPIP de la Somme, nous nous devons de vous alerter. Il nous semble que vous, vous avez le devoir d'agir.

Nous comptons aujourd'hui sur votre soutien et sur la suite que vous donnerez à ce courrier, qui sera rendu public.

Amiens, le 15 février 2016